

**Conseil régional**

**La vice-présidente**  
chargée des lycées et des politiques éducatives

**Paris, le 17 juillet 2015**

**Dossier suivi par : Guillaume DELMAS**  
**Tél. : 01.53.85.64.18**

**Réf. : HZ/GD/MP**

**Mesdames et Messieurs**  
**les représentant-e-s des enseignant-e-s**  
**Mesdames et Messieurs**  
**les représentant-e-s des parents d'élèves**  
**Sous-couvert de**  
**Jean-Paul VERGNES**  
**Proviseur du Lycée Eugène Ionesco**  
**152 avenue de Verdun**  
**92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

Mesdames, Messieurs,

Lors de notre première rencontre le 02 avril 2015, vous m'aviez exposé votre volonté que la section de baccalauréat professionnel SEN soit maintenue dans votre établissement. Son transfert était en effet envisagé pour la rentrée 2016, dans un contexte de pression démographique forte sur le secteur Sud Hauts-de-Seine qui engendre le besoin d'ouverture de places dans la voie générale. Cette pression est accrue d'une part par une tendance récente à un taux de passage plus élevé en voie générale et une baisse du nombre de redoublement en 3<sup>ème</sup> et d'autre part du fait du retard de livraison des 800 places du lycée neuf de Boulogne. Ce retard fait suite au blocage entre 2010 et 2012 de l'opération du fait d'un désaccord sur l'offre de formation entre la Région et la Ville de Boulogne soutenue par la Ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque.

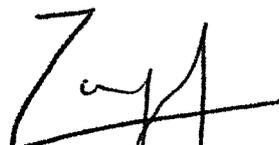
Cette perspective de transfert n'étant pas satisfaisante, j'ai demandé aux services de l'Unité lycées de rechercher avec les services du Rectorat d'autres solutions permettant tout à la fois de préserver le caractère polyvalent de votre établissement auquel je suis attachée et de répondre aux besoins de places en filières de la voie générale.

Je vous ai reçu à nouveau le 1er juillet, en présence des services du Rectorat de Versailles pour faire le point de la situation et partager les enjeux et les contraintes. Le travail effectué par les services de la Région et du Rectorat montre que toutes les autres pistes creusées pour la rentrée 2016, y compris celle d'une extension de la capacité d'accueil de votre établissement, ne sont pas réalisables.

Je dois donc prendre la décision du transfert de la section professionnelle SEN au lycée des Côtes de Villebon à Meudon pour permettre l'ouverture de places en voie générale au lycée Eugène Ionesco d'Issy-Les-Moulineaux. Cette décision n'est pas satisfaisante mais elle est la seule possible. Les services de la Région et ceux du Rectorat considèrent que le transfert ne se traduira pas par une baisse d'attractivité de cette filière par ailleurs appréciée et très demandée par les jeunes.

Toutefois, j'ai entendu les inquiétudes que vous avez exprimées lors de cette rencontre et je serai particulièrement vigilante, auprès du Rectorat et des services de la Région, pour que ce déménagement soit fait dans les meilleures conditions. Je demande aux services de la Région d'être à la disposition de l'établissement pour vous accompagner dans ce transfert, notamment en ce qui concerne la poursuite des partenariats que vous avez su tisser avec les entreprises du bassin et qui participent, m'avez-vous dit, grandement à la réussite du Bac pro SEN. Par ailleurs, j'alerte les services du STIF sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre une meilleure accessibilité du lycée de Meudon et de bonnes conditions de mobilité pour les lycéen-ne-s du Bac professionnel SEN.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.



Henriette ZOUGHEBI

Copie Pierre-Yves DUWOYE Recteur de l'Académie de Versailles  
Judith SHAN Conseillère régionale